



Assemblée Générale

9 mars 2022

Epalinges

Agenda

1. Accueil, appel et nomination des scrutateurs
2. Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 27 janvier 2021 en virtuel (consultable dans le domaine membres de notre site internet)
3. Rapports
 1. de la présidente
 2. du secrétaire
 3. du trésorier
 4. des vérificateurs des comptes
4. Approbation des comptes 2021 et décharges
5. Election du/es (co)président(e/s)
6. Election des membres du comité
7. Nominations
 1. Délégués suissepro
 2. Vérificateurs des comptes
8. Présentation et adoption du budget 2022
9. Programme 2022
10. Divers, propositions individuelles
 1. Demande de subsides pour l'organisation du congrès SELF 2022 à Genève
 2. Présentation du membre d'honneur nommé en 2021
11. Informations et clôture

1. Excusés: 183

Alexandra	Lima Mayan	David	Vernez	Laurent	Rossel	Salvatore	Panto
Alexandre	Berger	Delphine	Ricci	Léonie	Zanella	Samantha	Sabatini
Alexandre	Berthoud	Denise	Grolimund-Berset	Lise	Castella	Samuel	Iff
Allisson	Bialais	Dominique	Ker	Loris	Capovilla	Sandra	Hänggeli
Anna-Sofia	Ferro-Luzzi	Elody	Reithaar	Manuel	Dialeste	Sandrine	Guignon
Anne	Courbat	Eloy	Alonso-Maestre	Marc	Issenhuth	Sébastien	Knecht
Anne	Devanthery	Emilie	Banrezes	Maria José	Blanco	Sébastien	Linder
Anne	Oppliger	Emmanuel	Fillistorf	Maria Mercedes	Alonso Ferriol	Sébastien	Waller
Annemarie	Bunge	Eric	Bouglé	Mariangela	De Moraes Pires	Serge	Wider
Anthony	Bouet	Etienne	Junod	Marie	Bedra	Simon	Treis
Antoine	Milon	Evin	Danisman	Marie-José	Clément	Simone	Favre
Audrey	Courtois	Fabrice	Marullaz	Marion	Bellino	Sonia	Perret
Bénédicte	Gross-Vallotton	Florian	Duding	Martial	Walter	Sophie	Grandi
Blandine	Girard	Franck	Péchoux	Martin	Josso	Sophie	Muller-Cowley
Boris	Quinodoz	François	Zosso	Martine	Balandraux Olivet	Sophie	Schwarz
Brunella	Gallerini	Frédéric	Würsten	Maryama	Inani	Stephan	Gilgen
Bruno	Combebias	Frédéric	Zysset	Matthieu	Perrenoud	Stephane	Golz
Camille	Fassi	Gaetano	Chiacchiari	Mehdi	Rezzeg	Stéphane	Giller
Carmel Domenico	Liberati Di Ripatransone	Gianluca	Chioni	Michèle	Hensler-Peseux	Stéphane	Glassey
Caroline	Mange Timis	Guillaume	Wambst	Rinaldo	Steve	Steve	Eggenberger
Catherine	Barlet-Ghaleb	Helena	Palacios	Duarte	Steve	Steve	Gorican
Catherine	Prudhomme	Hervé	Corger	Natasa	Stijn	Stijn	Vandendriessche
Catherine	Tomicic	Immacolata	Febbraro	Nicolas	Scotto	Theodor	Mamais
Catherine	Winand	Jacques	Holtz	Nicole	Charrière	Thérèse	Jomotte
Céline	Besson	Jacques	Schroeder	Odile	Thierry	Thierry	Martenet
Céline	Cottin	Jean	Lampert-Ionita	Olivia	Thierry	Thierry	Meyer
Céline	Dubey	Jean-Claude	Reboullet	Olivia	Uyên-Lan	Uyên-Lan	Mayor-Lê
Cendrine	Vallotton	Jean-Claude	Girard	Olivier	USV	USV	Vaud
Chantal	Rochat Perret	Jean-Jacques	Richoz	Olivier	Valérie	Valérie	Pidoux
Chantal	Scheen	Jean-Luc	Fosse	Patrice	Vanessa	Vanessa	Bandier
Chantal Vivianne	Leuenberger	Jean-Marc	Meunier	Vaud	Vaud	Vaud	Sapal
Charles	Burckhardt	Jean-Marc	Werling	Veronique	Veronique	Veronique	Ansermet
Charles	Gilliéron	Jean-Pascal	Gerber	Veronique	Veronique	Veronique	Baldauf
Christelle	Mercadal	Jean-Paul	Julmi	Veronique	Veronique	Veronique	Buchart
Christian	Voirol	Jean-Philippe	Michaux	Vincent	Vincent	Vincent	Ke
Christiane	Talbi	Jean-Pierre	Boillat	Vincent	Vincent	Vincent	Vitali
Christophe	Boissard	Jean-Yves	Beutler	Yan	Yan	Yan	Muller
Christophe	Iseli	José	Chagnon Krief	Younès	Younès	Younès	Bibote
Christophe	Margot	Julianne	Schoenenberger	Yvan	Yvan	Yvan	Rey
Christophe	Schornoz	Julien	Dupertuis	Yves	Yves	Yves	Bron
Claire	Mortessagne	Justine	Pierre	Yves	Yves	Yves	Del Don
Corine	Fahrni	Karine	Ralph	Zana	Zana	Zana	Lipe
Damien	Benoit	Karine	Raphaël	Zeljko	Zeljko	Zeljko	Aleksic
Daniel	Perrin	Laura	Regis				
Daniel	Ramaciotti	Laurent	Rose-Marie				
David	Ernould	Laurent	Sabine				

1. Désignation des scrutateurs

...et acceptation de l'OJ

Une liste de présence est éditée par notre trésorier

2. Adoption du procès-verbal...

... de l'AG 2021 en ligne



3.1 Rapport de la Présidente

- Aperçu du travail du comité
- Formation continue
- suissepro
- Révision de la CFST 6508
- Modification des statuts
- Etat d'esprit

Aperçu du travail du Comité

- Séances de comité: 5 séances virtuelles et présentes
- Regroupement des archives physiques et informatiques - réalisé
- Numérisation des fichiers administratifs et des feuillets de manifestations passées: en finalisation

Aperçu du travail du Comité

- Retour sur l'utilisation de Microsoft Teams
 - Séances virtuelles
 - Numérisation des archives
 - Travail en direct et à plusieurs sur les documents
 - Moyen de communication rapide telle que messagerie
- Mise à jour du fichier membres: terminé
- Mandat à la fiduciaire Yesfinance pour la comptabilité et les cotisations: à jour, cotisations prêtes à être envoyées pour 2022

Aperçu du travail du Comité

- Travail sur la structure des données des membres
- Test large et validation de la méthode d'inscription aux manifestations depuis Infomaniak testée et approuvée lors des 2JT et de l'AG 2022
- En-cas du Groupement: 20 mai, en ligne, 4 conférences
- Journée à thème "*Les impacts d'une pandémie sur nos modes de travail: comment s'adapter?*" du 30 novembre 2021 Y-Parc à Yverdon

Formation continue

Journée à thème - 30 novembre – Yverdon

«Les impacts d'une pandémie sur nos
modes de travail: comment s'adapter?»

- 57 participants
- 33 réponses au questionnaire d'appréciation (58%)

✓ Satisfaction 4.42/5

✓ Utilité 4/5

✓ Intervenants 4.45/5

✓ Découpage 4.21/5

✓ Lieu 3,67/5



Note moyenne : 4.42

- Participation aux séances suissepro 2021:
 - ✓ 2 février (en ligne)
 - ✓ 25 mars (+ AD, en ligne)
 - ✓ 5 mai (& journée d'échange SUVA)
 - ✓ 25-26 juin: retraite des présidents à Sigriswil
 - ✓ 26 novembre (journée d'échange SECO Berne)
- Conditions de garantie de déficit finalisées
- Lobbying (statut quo)
- Travail de collaboration avec les autres sociétés et spécificités de notre associations

suissepro – Garantie de déficit

suisse⁺pro

Defizitgarantie suissepro für interdisziplinäre Anlässe		Garantie de déficit suissepro pour événements interdisciplinaires
1.	Das Gesuch muss mindestens 3 Monate vor der Durchführung eingereicht werden.	La demande doit être soumise au moins 3 mois avant la manifestation.
2.	Anlass, der sich mit interdisziplinärer/n Thematik/en befasst, organisiert von einer oder mehreren Fachgesellschaften von suissepro, gerichtet an die Mitwirkenden im Gebiet Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz.	Manifestation traitant de thématique(s) interdisciplinaire(s), organisée par une ou plusieurs associations professionnelles de suissepro, destinée aux acteurs impliqués dans le domaine sécurité au travail et protection de la santé.
3.	Der Anlass soll sich selbst finanzieren.	La manifestation doit s'autofinancer.
4.	Der Anlass soll die sprachliche Vielfalt von suissepro berücksichtigen.	La manifestation doit considérer la variété linguistique de suissepro.
5.	Anlass in der Schweiz	Manifestation en Suisse.
6.	In der Regel steuert suissepro 10 % in Form einer Defizitgarantie bei, begrenzt auf HF 5'000. Die PK entscheidet von Fall zu Fall über die Höhe des Beitrages.	En règle générale, suissepro contribue à hauteur de 10 % sous forme de garantie de déficit et limité à CHF 5'000. La CP décide le montant cas par cas.
Diese Rahmenbedingungen wurden von der Delegiertenversammlung vom 7. April 2022 genehmigt und in Kraft gesetzt.		Ces conditions générales ont été approuvées et mises en œuvre par l'assemblée des délégué-e-s le 7 avril 2022.

Intégration de l'association des personnes de confiance



ASPCE

Association Suisse des
Personnes de Confiance en
Entreprise

PRESENTATION

Suisse+pro

Barbara Regamey, vice-présidente

1 Barbara Regamey association suisse des personnes de confiance en entreprise ASPCE



Révision de la directive 6508

=> 1er janvier 2022

CFST

iqués de presse



semaines aux petites entreprises du secteur des services. Le portail en ligne rassemble un guide, un autotest et des liens vers des offres concrètes. www.laboratoire-de-leadership.ch

31.01.2022

Des précisions apportées aux exigences en matière de formation continue des spécialistes MSST



Le 7 décembre 2021, la CFST a décidé de préciser les dispositions de l'ordonnance sur les qualifications portant sur les exigences de formation continue des spécialistes MSST. À cet effet, l'annexe 2 de la directive CFST 6508 «Directive MSST» a été complétée en conséquence. S'agissant des exigences relatives à la formation continue et à sa durée, la directive CFST 6508 renvoie désormais aux règlements de formation continue des sociétés compétentes. Il incombe également à ces organisations de vérifier les documents de formation continue et de délivrer une attestation de formation correspondante. Elles tiennent par ailleurs une liste des spécialistes MSST qui remplissent les exigences en matière de formation continue.

[Directive CFST 6508 "Directive MSST"](#)

19.11.2021

21e édition des Journées de travail et de la Journée destinée aux organismes responsables des

Impact pour les spécialistes

Annexe 2 Principales tâches des spécialistes de la sécurité au travail

18

Formation continue des spécialistes MSST

En vertu de l'ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail (ordonnance sur les qualifications), les spécialistes de la sécurité au travail (spécialistes MSST) sont tenus de suivre une formation continue appropriée. Les précisions suivantes s'appliquent aux formations continues au sens de l'art. 7 de l'ordonnance sur les qualifications.

- La formation continue et sa durée sont définies dans les règlements de formation continue des organisations ci-après.
 - Pour les médecins du travail: Programme de formation continue de la Société Suisse de Médecine du Travail (SSMT)
 - Pour les hygiénistes du travail: Règlement de formation continue de la Société Suisse d'Hygiène du Travail (SSHT)
 - Pour les ingénieurs de sécurité, chargés de sécurité et spécialistes de la sécurité au travail et de la protection de la santé (STPS) avec brevet fédéral: règlement sur la formation continue de la Société Suisse de Sécurité au Travail (SSST)
- Ces organisations vérifient les documents de formation continue soumis.
- Les spécialistes MSST qui ont satisfait aux exigences de formation continue obtiennent une attestation de formation correspondante.
- Les spécialistes MSST qui ne sont pas membres d'une organisation reconnue obtiennent, sur demande, une attestation de formation continue auprès de l'organisation correspondante.

- Les organisations tiennent un registre des spécialistes MSST ayant suivi la formation continue. L'inscription sur ce registre est facultative. Les conditions pour y figurer sont décrites dans les règlements de formation continue des organisations.
- La commission spécialisée 22 «MSST» de la CFST effectue tous les 3 ans un audit des organisations concernant leurs contrôles et règlements dans le domaine de la formation continue.
- Les règlements de formation continue des organisations doivent être publiés en libre accès sur leur site Internet, en allemand, français et italien.

Modifications des statuts

- disparition du membre "collectif" (art. 4) => ok
- composition du comité (art. 9) => ok
- nombre de mandats du président (art. 9) => pas ok
- possibilité de co-présidence (art. 9) => ok
- structuration des statuts (modification de forme) => ok

Votations AG GRMHST

de : **Uyên-Lan Mayor-Lê** <[redacted]>
 a : **Président du GRMHST Stéphanie Négri** <president@grmhst.ch >
 cc : **info@grmhst.ch** <info@grmhst.ch >
 date : 2 juin 2021 à 16:58:44
 sujet : **Votations AG GRMHST**

Hello Stéphanie.

Marie-Carmen et moi te confirmons les résultats suivants:

Question	Oui	Non
1	19	8
2	19	8
3	12	14 et 1 abstention
4	24	3
5	22	5

Etat d'esprit



3.2 Rapport du secrétaire

- ✓ Données membres: évolution
- ✓ Admissions & démissions en 2021

Effectif des membres au 31.12.2021

- Membres 336 (+100)

dont :

- Membres collectifs 0 (-69)
- Membres individuels 329 (+169)
- Membres d'honneur 7

Admissions et démissions en 2021

- Admissions
 - + 100 membres (inclus le changement collectif/individuel)
- Démissions, radiations (non-paiement ou décès)
 - - 31 membres

3.3 Rapport du Trésorier

- Commentaires 2021
- Bilan, pertes et profits
- Cotisations

3.3 Rapport du Trésorier

Commentaires 2021

- *Manifestations organisées* 2
- *Entrées comptables dans le grand livre:* 744 +36%
- *Perte pour cotisation impayées (CHF):* 250.- -80%
- *Nouveau Test Application ClubDesk*

3.3 Rapport du Trésorier

Bilan 2021

- Fortune au 31.12.2021

CHF 102'322.30.-

- Résultat exercice 2021

Bénéfice CHF 11'230.10.-

ACTIF	Total
Actif circulant	
Liquidités	
Caisse	785.65 D
BCV placement	74'893.80 D
BCV compte courant	26'742.85 D
Impôt préalable	0.00 -
Impôt préalable des investiss. et autres charges	0.00 -
Compte d'attente	0.00 -
	102'422.30 D
Créances résultant des cotisations	
Cotisations membres	100.00 D
	100.00 D
Actifs transitoires	
Impôt anticipé à récupérer	0.00 -
Produit reçu d'avance	200.00 C
	200.00 C
	102'322.30 D
Actif immobilisé	
Matériel et mobilier	
Matériel et machines de bureau	0.00 -
Matériel divers	0.00 -
	0.00 -
	0.00 -
TOTAL ACTIF	102'322.30 D
PASSIF	Total
Fonds étrangers	
Créanciers	
Créanciers divers	0.00 -
Créanciers associations	0.00 -
TVA due	0.00 -
	0.00 -
Passifs transitoires	
Factures à payer	3'739.10 C
	3'739.10 C
	3'739.10 C
Fonds propres	
Capital	
Capital	91'081.45 C
	91'081.45 C
Profits & Pertes	
Résultat exercices précédents	0.00 -
Résultat de l'exercice	3'728.35 D
	3'728.35 D
	87'353.10 C
TOTAL PASSIF	91'092.20 C
Résultat de l'exercice	11'230.10 C

Compte 2021

	Budget 2021		Effectif 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Cotisations membres		14'000.-		16'900.-
Cotisation suissepro	1'500.-		1'600.-	
AG	-	-	-	-
Journée à thème	14'000.-	15'000.-	4'000.-	9'000.-
Journée de présentation de cas	7'000.-	7'500.-		
Comptabilité/secrétariat	8'000.-		7'756.-	
Site internet et informatique	2'000.-		400.-	
Frais de représentation	1'000.-			
Cadeaux	1'500.-		260.-	
Autres rubriques de frais	1'500.-		1'230.-	400.-
Totaux	35'181.-	30'025.-	15'246.-	26'300.-

Proposition pour les cotisations 2022:

=> **50.- CHF** Membre individuel

3.4 Rapport des vérificateurs des comptes 2021

M. Jean François André & M. Damien Kurc



En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé en ligne, le 17 janvier 2022, à la vérification des comptes du GRMHST, ces derniers sont tenus par notre trésorier, Bernard Gianola.

Nous avons trouvé les comptes très bien tenus et conformes à la vérité. Nous avons pu vérifier la correspondance des résultats dans les comptes des pertes et profits ainsi que de la justesse du bilan.

Nous avons constaté que la fortune de la société au 31 décembre 2021 s'élevait à **CHF 102'302.30.-** et que l'exercice se solde par un bénéfice durant cette année de **CHF 11'230.10.-**

Au vu de ce qui précède, nous proposons à l'Assemblée générale d'accepter les comptes du GRMHST tels qu'ils vous ont été présentés, de donner décharge au trésorier et de lui adresser nos compliments et nos remerciements.

Nous vous demandons d'autre part de nous donner décharge de notre mandat.

Lausanne, le 17 janvier 2022



4. Approbation des comptes et décharge

Nous vous proposons d'accepter les comptes 2021 et de décharger le trésorier et les vérificateurs

5 & 6. Election du président et des membres entrant au comité

Sorties:

Présidence:

Stéphanie Negri Capt

Comité

- Marion Bienfait
- Sébastien Eich (secrétaire)
- Olivier Girard
- Deyan Poffet

*: Bernard Gianola (trésorier) a annoncé son départ après la vérification des comptes 2022

- **Propositions reçues:** aucune



7.1 Nomination des délégués suissepro 2022

2 personnes, pour l'AD qui aura lieu le 7 avril à
Neuchâtel, Palais du Peyrou

Corinne Burla et Jacques Regli

=> Recherche un/e président/e....

=> idée de tournus

=> représentant

suissepro 2022

- Séance des présidents le 18.2 en ligne
- AD 7 avril à Neuchâtel et séance des présidents: recherche d'un président avec tournus
- Rencontre avec la Suva 11 mai à Lucerne et séance des présidents
- Rencontre avec le Seco en automne à Berne et séance des présidents
- 4eme Journée suissepro à Berne: 15 septembre 2022

7.2 Nomination des vérificateurs des comptes

2 personnes se présentent:

- Alain Baudat
- Bruno Parent

Nous souhaitons, si possible, avoir un(e) suppléant(e), pour pallier une éventuelle indisponibilité

=> Thierry Peseux

8. Budget 2022

	Effectif 2021		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Cotisations membres		16'900.-		16'500.-
Cotisation suissepro	1'600.-		1'600.-	
AG	-	-	2'000.-	-
Journée à thème	4'000.-	9'000.-	12'000.-	12'000.-
Journée de présentation de cas			8'000.-	8'000.-
Comptabilité/secrétariat	7'756.-		8'000.-	
Site internet et informatique	400.-		6'500.-	
Frais de représentation			1'000.-	
Cadeaux	260.-		1'000.-	
Autres rubriques de frais	1'230.-	400.-	6'000.-	
Totaux	15'246.-	26'300.-	46'100.-	36'500.-

9. Programme 2022

Programme 2022:

- 13 mai Journée à thème "Les maladies et le travail" à Neuchâtel, Palais du Peyrou
- Journée de cas à déterminer

JFS 2023: 22-23 Juin 2023 sur demande et avec accord des sociétés françaises impliquées

- ✓ Appel à des coups de mains, des sujets de présentations, des idées
- ✓ Comité scientifique (Michel Guillemin et Michèle Berode) et comité d'organisation

10. Divers et propositions individuelles



10.1 Demande de subside

Swissergo

Congrès SELF 2022 - Société d'Ergonomie de langue française

www.ergonomie-self.org/



10.2 Présentation du membre d'honneur 2021...et 2022

- ✓ Jeune homme de 42 ans...
- ✓ Impliqué, pour les travailleurs mais pas que...
- ✓ Sportif à l'allure galbée
- ✓ Combatif
- ✓ Trissous
- ✓ Aime son prochain
- ✓ Grande batoille



Réaction de l'intéressé



Informations et clôture

A vos questions

